

Annexe 3 Éléments de définition de la progression retenue

1 - Maîtrise de la langue française

Connaissances

Le vocabulaire	
L'enfant devra connaître :	
- un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions, des opérations de l'esprit, des abstractions	
- le sens propre et le sens figuré d'une expression	
- le niveau de langue auquel un mot donné appartient	
- des mots de signification voisine ou contraire	
- la formation des mots, afin de les comprendre et de les orthographier	
La grammaire	
L'enfant devra connaître :	
- la ponctuation	
- les structures syntaxiques fondamentales	
- la nature des mots et leurs fonctions	
- les connecteurs logiques usuels (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes)	
- la conjugaison des verbes	
- le système des temps et des modes	
L'orthographe	
L'enfant devra connaître les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale (mots invariables, règles d'accord, orthographe des formes verbales et des pluriels)	

Compétences

Lire	
Au terme de la scolarité obligatoire, tout enfant devra être capable de :	
- lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers	
- analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens	
- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu	
- manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires	
- comprendre un énoncé, une consigne	
- lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture	
Écrire	
La capacité à écrire suppose de savoir :	
- copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée	
- répondre à une question par une phrase complète	
- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres, etc.)	
- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché	
- résumer un texte	
- utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale	

S'exprimer à l'oral	
Il s'agit de savoir :	
- prendre la parole en public	
- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue	
- rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations, etc.)	
- reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers	
- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)	
- dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres)	
Utiliser des outils	
L'enfant devra être capable d'utiliser :	
- des dictionnaires, imprimés ou numériques, pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée	
- des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.	

2 - La pratique d'une langue vivante étrangère

Le « cadre européen commun de référence pour les langues », conçu par le Conseil de l'Europe, constitue la référence fondamentale pour l'enseignement des langues vivantes, les apprentissages et l'évaluation des acquis. La maîtrise du niveau A2 (niveau de l'utilisateur élémentaire) correspond au niveau requis pour le socle commun.

Connaissances

Il s'agit de :	
- posséder un vocabulaire suffisant pour comprendre des sujets simples	
- connaître les règles grammaticales fondamentales (catégorie du nom, système verbal, coordination et subordination dans leur forme élémentaire) et le fonctionnement de la langue étudiée en tenant compte de ses particularités	
- connaître les règles de prononciation	
- maîtriser l'orthographe des mots ou expressions appris en comprenant le rapport phonie-graphie. Pour certaines langues, l'apprentissage du système graphique constitue une priorité compte tenu de la nécessaire familiarisation avec des caractères spécifiques.	

Compétences

On attend de l'enfant qu'il sache :	
- utiliser des expressions courantes en suivant les usages de base (saluer, formuler des invitations, des excuses, etc.)	
- tenir compte de l'existence des différences de registre de langue, adapter son discours à la situation de communication	
- comprendre un bref propos oral : identifier le contenu d'un message, le sujet d'une discussion si l'échange est mené lentement et clairement, suivre un récit	
- se faire comprendre à l'oral (brève intervention ou échange court) et à l'écrit, avec suffisamment de clarté, c'est-à-dire être capable :	
. de prononcer correctement	
. de relier des groupes de mots avec des connecteurs logiques	
. de donner des informations et de s'informer	
. d'exprimer simplement une idée, une opinion	
. de raconter une histoire ou de décrire sommairement	
. de comprendre un texte écrit court et simple.	

3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

A - Les principaux éléments de mathématiques

Connaissances

L'enfant doit connaître :	
Pour ce qui concerne les nombres et le calcul	
- les nombres décimaux, les nombres relatifs, les fractions, les puissances (ordonner, comparer)	
- les quatre opérations et leur sens	
- les techniques élémentaires du calcul mental	
- les éléments du calcul littéral simple (expressions du premier degré à une variable)	
- le calcul de la valeur d'une expression littérale pour différentes valeurs des variables	
- les identités remarquables	
Pour ce qui concerne l'organisation et la gestion de données et les fonctions	
- la proportionnalité : propriété de linéarité, représentation graphique, tableau de proportionnalité, « produit en croix » ou « règle de 3 », pourcentage, échelle	
- les représentations usuelles : tableaux, diagrammes, graphiques	
- le repérage sur un axe et dans le plan	
- les notions fondamentales de statistique descriptive (maximum, minimum, fréquence, moyenne)	
- les notions de chance ou de probabilité	
En géométrie	
- les propriétés géométriques élémentaires des figures planes et des solides suivants : carré, rectangle, losange, parallélogramme, triangle, cercle, cube, parallélépipède rectangle, cylindre, sphère	
- les notions de parallèle, perpendiculaire, médiatrice, bissectrice, tangente (à un cercle)	
- les transformations : symétries, agrandissement et réduction	
- des théorèmes de géométrie plane : somme des angles d'un triangle, inégalité triangulaire, Thalès (dans le triangle), Pythagore	
Il faut aussi savoir interpréter une représentation plane d'un objet de l'espace ainsi qu'un patron (cube, parallélépipède rectangle)	
Pour ce qui concerne les grandeurs et les mesures	
- les principales grandeurs (unités de mesure, formules, calculs et conversions) : longueur, aire, contenance, volume, masse, angle, durée, vitesse, masse volumique, nombre de tours par seconde	
- les mesures à l'aide d'instruments, en prenant en compte l'incertitude liée au mesurage.	

Compétences

L'enfant doit être capable :	
- de raisonner logiquement, de pratiquer la déduction, de démontrer	
- de communiquer, à l'écrit comme à l'oral, en utilisant un langage mathématique adapté	
- d'effectuer à la main un calcul isolé sur des nombres en écriture décimale de taille raisonnable (addition, soustraction, multiplication, division)	
- d'effectuer à la calculatrice un calcul isolé sur des nombres relatifs en écriture décimale : addition, soustraction multiplication, division décimale à 10-n près, calcul du carré, du cube d'un nombre relatif, racine carrée d'un nombre positif	
- d'effectuer mentalement des calculs simples et déterminer rapidement un ordre de grandeur	
- de comparer, additionner, soustraire, multiplier et diviser les nombres en écriture fractionnaire dans des situations simples	
- d'effectuer des tracés à l'aide des instruments usuels (règle, équerre, compas, rapporteur) :	
. parallèle, perpendiculaire, médiatrice, bissectrice	
. cercle donné par son centre et son rayon	
. image d'une figure par symétrie axiale, par symétrie centrale	
- d'utiliser et construire des tableaux, des diagrammes, des graphiques et de savoir passer d'un mode d'expression à un autre	
- de saisir quand une situation de la vie courante se prête à un traitement mathématique,	

l'analyser en posant les données puis en émettant des hypothèses, s'engager dans un raisonnement ou un calcul en vue de sa résolution, et, pour cela :	
. savoir quand et comment utiliser les opérations élémentaires	
. contrôler la vraisemblance d'un résultat	
. reconnaître les situations relevant de la proportionnalité et les traiter en choisissant un moyen adapté	
. utiliser les représentations graphiques	
. utiliser les théorèmes de géométrie plane	
- de se repérer dans l'espace : utiliser une carte, un plan, un schéma, un système de coordonnées	

B - La culture scientifique et technologique

Connaissances

L'enfant doit :	
Savoir que l'Univers est structuré :	
. du niveau microscopique (atomes, molécules, cellules du vivant)	
. au niveau macroscopique (planètes, étoiles, galaxies)	
- Savoir que la planète Terre :	
. est un des objets du système solaire, lequel est gouverné par la gravitation	
. présente une structure et des phénomènes dynamiques internes et externes	
Savoir que la matière se présente sous une multitude de formes	
. subjectes à transformations et réactions	
. organisées du plus simple au plus complexe, de l'inerte au vivant	
- savoir que l'Univers, la matière, les organismes vivants baignent dans une multitude d'interactions et de signaux, notamment lumineux, qui se propagent et agissent à distance	
- savoir que l'énergie, perceptible dans le mouvement, peut revêtir des formes différentes et se transformer de l'une à l'autre ; connaître l'énergie électrique et son importance ; connaître les ressources en énergie fossile et les énergies renouvelables	
Savoir comment l'homme utilise la matière	
- savoir que la maîtrise progressive de la matière et de l'énergie permet à l'Homme d'élaborer une extrême diversité d'objets techniques, dont il convient de connaître :	
. les conditions d'utilisation	
. l'impact sur l'environnement	
. le fonctionnement et les conditions de sécurité	
- être familiarisé avec les techniques courantes, le traitement électronique et numérique de l'information et les processus automatisés, à la base du fonctionnement d'objets de la vie courante	
Connaître les caractéristiques du vivant	
- unité d'organisation (cellule) et biodiversité ;	
- modalités de la reproduction, du développement et du fonctionnement des organismes vivants	
- unité du vivant (ADN) et évolution des espèces	
Maîtriser des connaissances sur l'Homme	
- unicité et diversité des individus qui composent l'espèce humaine (génétique, reproduction)	
- l'organisation et le fonctionnement du corps humain	
- le corps humain et ses possibilités	
- influence de l'Homme sur l'écosystème (gestion des ressources, etc.)	

Compétences

L'enfant doit être capable :	
- de pratiquer une démarche scientifique :	
. savoir observer, questionner, formuler une hypothèse et la valider, argumenter, modéliser de façon élémentaire	
. comprendre le lien entre les phénomènes de la nature et le langage mathématique qui s'y applique et aide à les décrire	
- de manipuler et d'expérimenter en éprouvant la résistance du réel :	
. participer à la conception d'un protocole et le mettre en œuvre en utilisant les outils appropriés, y compris informatiques	
. développer des habiletés manuelles, être familiarisé avec certains gestes techniques	
. percevoir la différence entre réalité et simulation	

- de comprendre qu'un effet peut avoir plusieurs causes agissant simultanément, de percevoir qu'il peut exister des causes non apparentes ou inconnues	
- d'exprimer et d'exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche et pour cela :	
. utiliser les langages scientifiques à l'écrit et à l'oral	
. maîtriser les principales unités de mesure et savoir les associer aux grandeurs correspondantes	
. comprendre qu'à une mesure est associée une incertitude	
. comprendre la nature et la validité d'un résultat statistique	
- de percevoir le lien entre sciences et techniques	
- de mobiliser ses connaissances en situation, par exemple comprendre le fonctionnement de son propre corps et l'incidence de l'alimentation, agir sur lui par la pratique d'activités physiques et sportives, ou encore veiller au risque d'accidents naturels, professionnels ou domestiques	
- d'utiliser les techniques et les technologies pour surmonter des obstacles	

4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Les connaissances et les compétences exigibles pour le B2i collège (brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires

Connaissances

L'enfant doit maîtriser :	
- les bases des techniques de l'information et de la communication (composants matériels, logiciels et services courants, traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multimédias, etc.)	
Il doit également savoir :	
- que les équipements informatiques (matériels, logiciels et services) traitent une information codée pour produire des résultats et peuvent communiquer entre eux :	
. que l'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits et libertés des citoyens et de se protéger soi-même.	

Compétences

La maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de compétences dans les textes réglementaires définissant le B2i :	
- s'approprier un environnement informatique de travail	
- créer, produire, traiter, exploiter des données	
- s'informer, se documenter	
- communiquer, échanger	

5 - La culture humaniste

Connaissances

L'enfant doit :	
À voir des repères géographiques	
- les grands ensembles physiques (océans, continents, reliefs, fleuves, grands domaines climatiques et biogéographiques) et humains (répartition mondiale de la population, principales puissances du monde contemporain et leurs métropoles, les États de l'Union européenne et leurs capitales)	
- les grands types d'aménagements	
- les grandes caractéristiques géographiques de l'Union européenne	
- le territoire français : organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer	
Avoir des repères historiques	
- les différentes périodes de l'histoire de l'humanité (les événements fondateurs caractéristiques permettant de les situer les unes par rapport aux autres en mettant en relation faits politiques, économiques, sociaux, culturels, religieux, scientifiques et techniques, littéraires et artistiques), ainsi que les ruptures	
- les grands traits de l'histoire de la construction européenne	
- les périodes et les dates principales, les grandes figures, les événements fondateurs de l'histoire de France, en les reliant à l'histoire du continent européen et du monde	
Être préparé à partager une culture européenne	
- par une connaissance des textes majeurs de l'Antiquité (L'Illiade et L'Odyssée, récits de	

la fondation de Rome, la Bible)	
- par une connaissance d'œuvres littéraires, picturales, théâtrales, musicales, architecturales ou cinématographiques majeures du patrimoine français, européen et mondial (ancien, moderne ou contemporain)	
Comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :	
- des droits de l'homme	
- de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions (histoire et aire de diffusion contemporaine)	
- du fait religieux en France, en Europe et dans le monde en prenant notamment appui sur des textes fondateurs (en particulier, des extraits de la Bible et du Coran) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions	
- des grands principes de la production et de l'échange	
- de la mondialisation	
- des inégalités et des interdépendances dans le monde	
- des notions de ressources, de contraintes, de risques	
- du développement durable	
- des éléments de culture politique : les grandes formes d'organisation politique, économique et sociale (notamment des grands États de l'Union européenne), la place et le rôle de l'État	
- des conflits dans le monde et des notions de défense	

Compétences

L'enfant doit être capable :	
- de lire et utiliser différents langages, en particulier les images (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, représentations d'œuvres d'art, photographies, images de synthèse)	
- de situer dans le temps les événements, les œuvres littéraires ou artistiques, les découvertes scientifiques ou techniques étudiés et de les mettre en relation avec des faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension	
- de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique, en utilisant des cartes à différentes échelles	
- de faire la distinction entre produits de consommation culturelle et œuvres d'art	
- d'avoir une approche sensible de la réalité	
- de mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité	
- de développer par une pratique raisonnée, comme acteurs et comme spectateurs, les valeurs humanistes et universelles du sport	

6 - Les compétences sociales et civiques

A - Vivre en société

Connaissances

Les connaissances nécessaires relèvent notamment de l'enseignement scientifique et des humanités. L'éducation physique et sportive y contribue également.

L'enfant doit en outre :	
- connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose	
- savoir ce qui est interdit et ce qui est permis	
- connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée	
- être éduqué à la sexualité, à la santé et à la sécurité	
- connaître les gestes de premiers secours	

Compétences

Chaque enfant doit être capable :	
- de respecter les règles	
- de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe	
- d'évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive	
- de porter secours : l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours certifie que cette capacité est acquise	
- de respecter les règles de sécurité, notamment routière par l'obtention de l'attestation	

scolaire de sécurité routière

B - Se préparer à sa vie de citoyen

Connaissances

L'enfant devra connaître :	
- la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	
- La Convention internationale des droits de l'enfant	
- les symboles de la République et leur signification (drapeau, devise, hymne national)	
- les règles fondamentales de la vie démocratique (la loi, le principe de la représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire et les droits de l'opposition)	
- le lien entre le respect des règles de la vie sociale et politique et les valeurs qui fondent la République	
- quelques notions juridiques de base, et notamment :	
. l'identité de la personne	
. la nationalité	
. le principe de responsabilité et la notion de contrat, en référence à des situations courantes (signer un contrat de location, de travail, acquérir un bien, se marier, déclarer une naissance, etc.)	
- quelques notions de gestion (établir un budget personnel, contracter un emprunt, etc.)	
- le fonctionnement de la justice (distinction entre civil et pénal, entre judiciaire et administratif)	
- les grands organismes internationaux	
- l'Union européenne :	
. les finalités du projet partagé par les nations qui la constituent	
. les grandes caractéristiques de ses institutions	
- les grands traits de l'organisation de la France :	
. les principales institutions de la République (pouvoirs et fonctions de l'État et des collectivités territoriales)	
. le principe de laïcité	
. les principales données relatives à la démographie et à l'économie française	
. le schéma général des recettes et des dépenses publiques (État, collectivités locales, sécurité sociale)	
. le fonctionnement des services sociaux	

Compétences

L'enfant devra être capable de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :	
- savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage	
- savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité	
- apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance	
- savoir distinguer virtuel et réel	
- être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société	
- savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes)	

7 - L'autonomie et l'initiative

A - L'autonomie

Connaissances

Chaque enfant doit :	
- connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses	
- connaître l'environnement économique :	
. l'entreprise	
. les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés ainsi que les parcours de formation correspondants et les possibilités de s'y intégrer	

Compétences

Les principales compétences attendues d'un enfant autonome sont les suivantes :	
- s'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer)	
- savoir respecter des consignes	
- être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir :	
. identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution	
. rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser	
. mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées	
. identifier, expliquer, rectifier une erreur	
. distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver	
. mettre à l'essai plusieurs pistes de solution	
- savoir s'auto-évaluer	
- savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie	
- développer sa persévérance	
- avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager	

B - L'esprit d'initiative

Connaissances :

Toutes les connaissances acquises pour les autres compétences peuvent être utiles.

Compétences :

Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir :	
- définir une démarche adaptée au projet	
- trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources	
- prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence	
- prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe	
- déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités	